

**CoPER 93 : Collectif PERmanent de défense et de promotion de l'EPS,
du sport scolaire et mouvement sportif en Seine-Saint-Denis**



IL FAUT RENFORCER LE SERVICE PUBLIC DU SPORT (EPS et sport associatif) AVEC UN NOUVEAU PARC D'INSTALLATIONS SPORTIVES EN SEINE-SAINT-DENIS !

2024, c'est demain... l'EPS et le sport associatif c'est aujourd'hui et c'est tous les jours !

**Le département de la Seine-Saint-Denis n'a pas les moyens nécessaires de la part de l'Etat
pour respecter les lois de la République en matière de pratique sportive :**

- Dernier département de France en matière d'installations sportives : 16 équipements / 10 000 habitants → **3 fois moins que la moyenne nationale à 50 / 10 000 hab. !**
- Un **parc d'installations sportives en moyenne vieux de plus de 40 ans !**
- 0,45 bassin de natation / 10 000 habitants → **moitié moins que la moyenne nationale !**
Et **près de 40% d'élèves qui ne valident pas le savoir nager !**
- **Taux de licenciés sportifs le plus faible de France** affectant les jeunes filles et la pratique Handisport !
- Des clubs qui refusent des adhérents, manquent de créneaux empêchant tout développement

Mobiliser les acteurs.trices de l'éducation, du sport et les élus pour :

- ⇒ **Un plan d'investissement à hauteur de 6 Milliards d'euros d'investissements publics**
L'enjeu : rattraper le retard / moyenne nationale de 50 installations sportives pour 10 000 hab. (à 15,4 dans le 93).
6 Mds d'€, c'est budget initial des JOP Paris 2024. Pour 1€ JOP → 1€ pour l'EPS et sport dans le 93 !!!
- ⇒ **Un bouclier tarifaire pour face à l'augmentation des coûts de l'énergie.**
Les collectivités n'ont plus assez de moyens de faire fonctionner le service public du sport !
- ⇒ **Un plan de rénovation énergétique de l'ensemble des installations sportives.**
Pour la cour des comptes, c'est 20 Mds d'€ pour la mise aux normes énergétiques des IS en France !

Pour que les besoins de la population soient entendus par l'Etat et l'ensemble des collectivités.

Nous devons collectivement et partout où cela est possible :

- Organiser des initiatives publiques locales avant et pendant les JOP 2024
- Porter un appel national en direction des athlètes, sportifs.ves olympiques et paralympiques
- Elargir au plus grand nombre la participation au CoPER 93 : élu.es, mouvement sportif, profs d'EPS, parents, ...

Vincent Gérard, médaillé d'or en Hand Ball aux JO de Tokyo (28 Aout 2020, France Inter) :

*« Les profs d'EPS font leur métier, mais donnons-leur les moyens et les équipements pour travailler. Comment faire pratiquer des sports collectifs, quand il faut se partager un gymnase pour 2 ou 3 classes ? C'est impossible ! Donnons les moyens aux enseignants d'EPS de faire leur métier, ce sera la meilleure manière de respecter les élèves. Il est dommageable de constater que l'on rogne sur les moyens pour l'Education, car c'est à ce prix que l'on construit une société qui peut fonctionner dans le futur. **A court terme, cela à un coût, mais à moyen et long terme c'est indispensable.** »*

Pour soutenir cet appel, suivre et participer à l'activité du CoPER 93 : écrivez à s2-93@snepfsu.net